



Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08.07.2025
ID : 045-254500226-20250707-36_2025-DE

**Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des
Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf sur Loire
Z.I. Saint Barthélémy - BP 97
45110 – Châteauneuf-sur-Loire**

N° 36/2025

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du 7 juillet 2025

Le lundi sept juillet deux-mille-vingt-cinq à dix-neuf heures, le comité syndical du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire s'est réuni à la salle des fêtes 66 rue des Maux Petits à Saint Martin d'Abbat, suite à la convocation adressée par Monsieur KUTZNER Philippe en date du mardi premier juillet deux-mille-vingt-cinq.

Étaient présents les délégués syndicaux suivants :

Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais : Mesdames et Messieurs, Pointeau, Meynard, Jourdain, Jacquinot, Flores, Poisson, Martinon, Kutzner, Jourdan, D'hulst, Foussard, Lefebvre, Toussaint, David, Brague.

Communauté de communes des Loges : Mesdames et Messieurs, Colin, Lagrelette, Robin, Boucher, Blanluet, Morin, Misseri, Damilaville, Quoniam, Cevost.

Communauté de commune Val de Sully : Mesdames et Messieurs, Cimpello, Thuillier, Marchand, Zusatz, Amelin, Beaudin, Quettier, Chevalier, Roger.

Monsieur Marceaux Richard, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais, a donné pouvoir à Mme Flores Christiane, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais,
Madame Burgevin Christiane, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais, a donné pouvoir à Mme Foussard Elisabeth, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais,
Madame Lebegue Anne, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais, a donné pouvoir à M Poisson André, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais,
Monsieur Delannoy Renaud de la communauté de communes du Val de Sully a donné pouvoir à Monsieur Beaudin Christian, de la communauté de communes du Val de Sully.
Monsieur Bissonnier Denis de la communauté de communes des Loges a donné pouvoir à Monsieur Cevost Jacques, de la communauté de communes des Loges.

Etaient excusés les délégués syndicaux suivants : Madame Godin Fabienne et Monsieur Macon Dominique de la Communauté de communes des Loges.

Monsieur Jourdain a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical.

*Nombre de délégués :
En exercice : 64
Présents : 34
Votants : 39*

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DES
DELEGATIONS**

Listes ci-dessous des décisions prises par Monsieur le Président conformément aux délibérations n° 25/2020 et 26/2020 du 17 septembre 2020 fixant les délégations accordées à Monsieur le Président :

Le Comité syndical,
A l'unanimité par 39 voix Pour,



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 08.07.2025

ID : 045-254500226-20250707-36_2025-DE

PREND ACTE des décisions suivantes :

Marchés de Travaux :

REALISATION PERMIS DE CONSTRUIRE DECH SULLY-SUR-LOIRE (ARCHITUDE)	25/04/2025	BE MACO ARCHITUDE	21560	1 500,00
--	------------	----------------------	-------	----------

Marchés de fournitures :

RECOMMANDÉ ET LETTES VERTES AVRIL 25	05/05/2025	SA LA POSTE CHATEAUNEUF SUR LOIRE	45110	275,03 €
REEMPLACEMENT ORDI NATHALIE DILAY	05/05/2025	SAS INFOPRO45	45300	705,00 €
ACHAT FOURNITURES BUREAU	05/05/2025	SAS LYRECO FRANCE	59770	105,30 €
ACHAT FOURNITURES BUREAU	07/05/2025	SAS LYRECO FRANCE	59770	65,20 €
ACHAT TAILLE-HAIE	20/05/2025	LOISIRS SERVICES BELLEGARDE	45270	299,17 €
FOURN 2 RECHARGE MANLUX	21/05/2025	SA CEETAL LABORATOIRES	42000	309,08 €
ACHAT FOURNITURES BUREAU	21/05/2025	SAS LYRECO FRANCE	59770	455,62 €
2 PC PORTABLE RECONDITIONNÉS	22/05/2025	SAS INFOPRO45	45300	1 160,00 €
ACHAT SENSEO + TRIANGLES SIGNALISATION	22/05/2025	Société SAS CHATEAUDIS SUPER U	45110	59,97 €
FOURN CARTOUCHE FP MINI	23/05/2025	SAS DOC UP	92000	390,00 €
ACHAT PETIT EQUIPEMENT DE BRICOLAGE	23/05/2025	SAS SETIN	27340	304,78 €
FOURN PAPIER BUREAU	27/05/2025	OVOL	91813	170,55 €
ACHAT DE TELEPHONE MOBILE	27/05/2025	SAS QYYP	69694	1 015,00 €
CARBURANT MAI 25	31/05/2025	FLEET PRO	92120	1 205,22 €
FOURN PETIT EQUIP DE BRICOLAGE	31/05/2025	SAS SETIN	27340	237,90 €
ACHAT GOUPILLES MAI 2025	31/05/2025	WELDOM	45110	158,96 €
LETTRE PRIORITAIRE MAI 25	01/06/2025	Société LA POSTE DOTC BEAUCÉ SOLOGNE	45067	4,50 €
FOURN PAPIER BUREAU	02/06/2025	OVOL	91813	25,50 €
ACHAT 3 FAUTEUILS DE BUREAU	26/06/2025	SARL MBO SR	45140	839,44 €
FOURN 10 BOTTES	26/06/2025	SAS PHV BOIS	45110	756,25 €
AFFRANCHISSEMENT SICTOM MAG + MEMO TRI + CALENDRIER	05/06/2025	COGEPRINT		47 844,15 €
DESTRUCTION DE 100 COLONNES AERIENNES	12/03/2025	BCR		39 000,00€



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 08.07.2025

ID : 045-254500226-20250707-36_2025-DE

Marchés de services :

Prestation de récupération des données	27/03/2025	STYX	35400	1 200,00
Destruction colonne aérienne - Lot mini 280 pces maxi 320 pces acheminés vers ISDND de Véolia	12/03/2025	BCR	45600	39 000,00
Fourniture et mise en place de 800l de broyat pour composteurs partagés sur le site LES BORDES	31/03/2025	J. RICHARD	45100	215,33
Intervention alarme intrusion en défaut de transmission	01/04/2025	SARL BRUNO RICHARD	45240	450,00
Forfait prise en charge de produits spécifiques (extincteurs, bouteille de gaz...)	01/04/2025	MARTIN ENV	45520	1 500,00
Traitemet des pneu	01/04/2025	BCR	45600	420,00
Visite CT master	03/04/2025	AUTO CONTRÔLE CASTELNEUVIEN	45110	27,5
Forfait montage équilibrage jante BIPPER	04/04/2025	LD AUTO	45110	300,08
Remplacement poignée porte latérale vérou MASTER	04/04/2025	LD AUTO	45110	352,36
Formation Licenciemment et Discipline DGS DGA RESP RH	28/04/2025	DESCHAMPS	75008	1 575,00
COLISSIMO AVRIL 25	01/05/2025	SA LA POSTE CHATEAUNEUF SUR LOIRE	45150	10,45 €
FORMATION COMPTABLE SUR PLACE A C9	05/05/2025	Entreprise TBcp	94110	2 700,00 €
FORMATION COMPTABLE SUR PLACE A C9	05/05/2025	Entreprise TBcp	94110	450,00 €
ABO LIGNES FIXES 11/05-10/06 - CONSO LIGNES FIXES 11/04-10/05	11/05/2025	SAS SFR BUSINESS	75015	225,40 €
EAU CONSO + ABO 01 JUIL 24 AU 01 FEV 25 DECHETTERIE VITRY AUX LOGES	13/05/2025	Mairie MAIRIE VITRY AUX LOGES	45530	34,77 €
REPARATION MASTER DX05-FY	13/05/2025	SAS LD AUTO	45110	352,36 €
EAU VIENNE AOUT 24 A JANV 25 DECHETTERIE VIENNE EN VAL - RESILIATION	14/05/2025	Mairie MAIRIE VIENNE EN VAL	45510	51,26 €
REPARATION BERLINGO FB-152-GK	14/05/2025	SAS LD AUTO	45110	151,82 €
GUIDE MARCHE PUBLICS MAJ67 4/25	16/05/2025	SAS GROUPE MONITEUR	94250	84,02 €
EAU LOCAUX 2EME SEMESTRE 25	19/05/2025	SAS SAUR	87170	106,31 €
EAU LOCAUX 2EME SEMESTRE 25	19/05/2025	SAS SAUR	87170	80,75 €
REVISION BERLINGO FH-407-FC	21/05/2025	SAS LD AUTO	45110	112,40 €
FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE LES 12 13 ET 14 MAI 25	21/05/2025	SAS SOCOTEC FORMATION	78182	925,00 €



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09.07.2025



ID : 045-254500226-20250707-36_2025-DE

FORMATION GESTES ET POSTURES LE 16 MAI 25	22/05/2025	SAS SOCOTEC FORMATION	78182	820,00 €
ABONN FIBRE SIEGE SICTOM MAI 25	26/05/2025	SAS INFOPRO45	45300	500,00 €
FRAIS ABON MENSUEL MAI 2025	26/05/2025	SAS INFOPRO45	45300	145,47 €
ABON DU 26 MAI 25 AU 25 JUIN 25	26/05/2025	SAS SFR BUSINESS	75015	123,29 €
EAU CONSO + ABO DU 01 OCT 24 AU 30 SEPT 25 DECHETTERIE BRAY ST AIGNAN	27/05/2025	SYNDICAT DES EAUX DE DE BRAY ST AIGNAN - BOUZY LA FORET	45460	20,50 €
PRESTA AIDE ARCHIVES	28/05/2025	CENTRE DE GESTION DU LOIRET	45000	80,00 €
ABONN MICROSOFT 22 PC MAI 25	30/05/2025	SAS INFOPRO45	45300	274,70 €
FORMATION COMPTABLE SUR PLACE A C9	31/05/2025	Entreprise TBcp	94110	1 800,00 €
FORMATION COMPTABLE SUR PLACE A C9	31/05/2025	Entreprise TBcp	94110	300,00 €
ABONNEMENT FEV 2025	31/05/2025	SARL ESCORT SECURITE	45000	91,00 €
CONTRAT PRESTA ABSENCES MAI 2025	31/05/2025	SAS SVP SIRH (E PAYE)	93585	187,77 €
CONTRAT PAYE SALAIRES MAI 25	31/05/2025	SAS SVP SIRH (E PAYE)	93585	241,25 €
CT VISITE COMPLEMENTAIRE DIESEL AN-689-HJ	03/06/2025	SARL AUTO CONTROLE CASTELNEUVIEN	45110	27,50 €
CT VISITE COMPLEMENTAIRE DIESEL FH-407-TC	03/06/2025	SARL AUTO CONTROLE CASTELNEUVIEN	45110	27,50 €
CT VISITE COMPLEMENTAIRE DIESEL FS-424-PP	03/06/2025	SARL AUTO CONTROLE CASTELNEUVIEN	45110	27,50 €
IMPRESSION ADHESIF COLONNE RESERVEE	04/06/2025	SIC IMPRIMERIE 45	45110	778,00 €
IMPRESSION ADHESIF MERCI DE RESPECTER	04/06/2025	SIC IMPRIMERIE 45	45110	573,00 €
IMPRESSION ADHESIF MERCI DE DEPOSER	04/06/2025	SIC IMPRIMERIE 45	45110	573,00 €
CONSO MAI 25	04/06/2025	Société LA POSTE DOTC BEAUCHE SOLOGNE	45110	1 449,71 €
STATUT FONCT TERRIT MAJ48 5/25	06/06/2025	SAS GROUPE MONITEUR	94250	82,12 €
ABO LIGNES FIXES 11/06-10/07 - CONSO LIGNES FIXE 11/06-10/07	11/06/2025	SAS SFR BUSINESS	75015	225,40 €
CT VEHICULE DIESEL BQ 230 XB	12/06/2025	SARL AUTO CONTROLE CASTELNEUVIEN	45110	47,08 €
TRANSPORT BUS NEUVY-EN-SULLIAS 20 JUIN 25	27/06/2025	CARS DUNOIS	45800	422,73 €
HONORAIRE AVOCAT CONSEIL DU 07/10/24 AU 30/06/25	30/06/2025	SCP DESCHAMPS CELINE	75008	1 822,50 €

Décisions prises en matière de personnel :

Délibération n°	Numéro de contrat	Date du contrat	Motif du contrat
026/2020	009/2025	11/04/2025	Recrutement d'un Agent polyvalent pour accroissement temporaire d'activité (du 22/04/25 au 31/12/25)
016/2025	010/2025	24/04/2025	Avenant n°2 au contrat à durée indéterminée de l'Assistante du Pôle technique, à compter du 1er mai 2025
017/2025	011/2025	24/04/2025	Avenant n°6 au contrat à durée indéterminée de la Responsable de la facturation et des données liées à la redevance, à compter du 1er mai 2025
018/2025	012/2025	24/04/2025	Avenant n°1 au contrat à durée indéterminée de la Chargée de la facturation et des données liées à la redevance, à compter du 1er mai 2025
026/2020	013/2025	24/04/2025	Recrutement d'une Conseillère Accueil Usagers pour accroissement temporaire d'activité (du 02/06/25 au 30/11/25)
029/2022	014/2025	05/05/2025	Avenant n°1 au contrat à durée indéterminée n°050/2024 d'une Ambassadrice tri / Maître composteur, à compter du 5 mai 2025
026/2020	015/2025	06/05/2025	Recrutement d'une Conseillère Accueil Usagers pour accroissement temporaire d'activité (du 12/05/25 au 07/11/25)
026/2020	016/2025	06/05/2025	Recrutement d'une Conseillère Accueil Usagers pour accroissement temporaire d'activité (du 12/05/25 au 07/11/25)
026/2020	017/2025	26/06/2025	Avenant n°3 au contrat à durée indéterminée n°049/2023 de la Cheffe d'équipe en charge de la gestion des opérations, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	018/2025	26/06/2025	Avenant n°6 au contrat à durée indéterminée n°051/2020 de la Responsable Accueil Usagers, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	019/2025	26/06/2025	Avenant n°2 au contrat à durée indéterminée n°043/2024 de la Chargée de la facturation et des données technico-financières, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	020/2025	26/06/2025	Avenant n°7 au contrat à durée indéterminée n°057/2018 de la Responsable de la facturation et des données technico-financières, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	021/2025	26/06/2025	Avenant n°2 au contrat à durée indéterminée n°046/2023 du Directeur technique, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	022/2025	27/06/2025	Avenant n°3 au contrat à durée Indéterminée n°132-2022 de la Directrice Générale Adjointe, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	023/2025	27/06/2025	Avenant n°3 au contrat à durée indéterminée n°004-2021 du Directeur Général des Services, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	024/2025	27/06/2025	Avenant n°7 au contrat à durée indéterminée n° 057-2017 de la Responsable Ressources Humaines, à compter du 1er juillet 2025
026/2020	025/2025	01/07/2025	Avenant n°5 au contrat à durée indéterminée n°020-2017 de l'Adjoint Exploitation Déchetteries, à compter du 02/07/2025
026/2020	026/2025	03/07/2025	Recrutement d'un Agent polyvalent pour accroissement temporaire d'activité (du 07/07/2025 au 31/10/25)

Fait et délibéré en séance le 7 juillet 2025.

Pour extrait certifié conforme





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 09.07.2025
ID : 045-254500226-20250707-36_2025-DE

Indications des voies et délais de recours :

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- *d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou son affichage.*
- *d'un recours gracieux et/ou demande préalable auprès du syndicat.*

Votre recours gracieux et/ou demande préalable donnera donc lieu à un examen par nos services :

- *votre interlocuteur sera Monsieur NOUVEL Benjamin, Directeur général des services.*
- *si votre demande donne lieu à une décision explicite de rejet avant l'expiration d'un délai de deux mois, vous disposerez d'un délai de deux mois pour exercer un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif.*
- *si votre demande ne donne pas lieu à une réponse, une décision implicite de rejet en résultera au terme d'un délai de deux mois. A l'expiration de ce délai, vous disposerez alors d'un nouveau délai de deux mois pour exercer un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision devant le Tribunal administratif.*

Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du code de justice administrative, sauf les requérants qui usent de la faculté prévue par les lois spéciales de déposer leurs requêtes auprès des services du représentant de l'Etat ou de son délégué dans les arrondissements, les subdivisions ou les circonscriptions administratives, les personnes qui demeurent en Guadeloupe, Guyane, à la Martinique, à la Réunion, à Saint Barthélemy, à Saint-Martin, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les Iles Wallis-et-Futuna, en Nouvelle Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises et les personnes qui demeurent à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal administratif.

Coordonnées :

Tribunal administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 Orléans Cedex 1
Téléphone : 02 38 77 59 00
Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 08 juillet 2025 Et publication le : 09 juillet 2025